LETTRE D' INFOS N°6 — JANVIER 2020

INFORM'ACTION 74 La Confé



Pour éviter l'attente à nos permanences :

PRENEZ RDV EN LIGNE

Sur notre site internet

Permanences CSF

<u>Cran – Gevrier</u>:

Mardi 17H-19H 21 route de Chevennes

Meythet:

Mercredi 09H30 -11H30 4 rue de l'aérodrome

Cluses:

2ème et 4ème Jeudi du mois 17H00-19H00

Rumilly:

24 Avenue G.CLEMENCEAU

Le 1er Jeudi du mois 14H00-16H00

Le 3ème Jeudi du mois

17H00-19H00

Rue de l'Annexion Maison de l'Albanais

Permanence téléphonique:

Litiges, Ecoute, Conseils....





CSF74

udcsf74@la-csf.org

www.csf74.fr



anico vodo obande die pannico vodo obande die bonne danico

Que cette nouvelle année soit

pleine d'espoir, d'entraide, de solidarité et de mieux être pour tous!

Claude Gringoz, Présidente de l'UD CSF 74



ACTIONS – Période NOËL

ATELIERS « FAITES VOS DECO DE NOËL »!

Nous avions organisé ces ateliers sur Rumilly (Marcoz d'Ecle) le 16/11 - Seynod (VAL VERT) le 04/12 & Marnaz -Les Valignons le 11/12.

Un franc succès notamment à Marnaz, où nous avons accueilli une trentaine de personnes (parents & enfants).

Voici quelques photos de ces ateliers:









LA CSF EST HEUREUSE DE VOUS ANNONCER LE REDEMARRAGE DE LA COMMISSION SANTE



Une nouvelle équipe :

Didier BOYER—Christelle BORELLA Serge MONNERAY—André BLONDEAU Blandine JOURNET Jean-Christophe DESRUES

> 1er objectif:

Collecte et recueil d'informations en fonction des sujets d'intérêts de chaque membre et les partager avec des personnes en demande...

<u>2ème objectif</u>: Création d'un Livret de la Santé CSF 74 attrayant et facile à consulter....

La Commission Départementale de Conciliation (CDC)

LOGEMENT

Elle traite des litiges nés de la relation propriétaire/ locataire, pendant la période d'occupation mais surtout en fin de

bail : Non rendu ou rendu partiel du dépôt de garantie, réparations locatives, charges locatives, état des lieux à l'entrée et à la sortie, décence du logement, régularité du congé, encadrement du loyer, hausse d'un loyer sous-évalué (pour ces 2 derniers cas la saisine est obligatoire avant le recours au tribunal).

Elle est composée paritairement de 3 représentants des propriétaires (privés et bailleurs sociaux) et de 3 représentants d'associations de locataires ou de défense des consommateurs.

La CDC n'est pas un Tribunal et la procédure est gratuite.

Elle nécessite simplement de constituer un dossier (2 exemplaires) en suivant les consignes du secrétariat de la commission. On peut aussi se faire aider voire se faire représenter par une association comme la CSF.

Dans les deux mois suivant la réception du dossier complet, le Demandeur (celui qui a saisi la commission) et le Défendeur (la partie adverse) sont invités à se présenter devant la commission et à exposer leur point de vue respectif sur le litige (A suivre).

Environnement

GOBELETS REUTILISABLES CSF 74



Votre association a fait fabriquer ses propres gobelets réutilisables et recyclables avec notre Logo.

Depuis le 1er Juillet 2016, les sacs de caisse à usage unique sont interdits. Le 1er Janvier 2017, l'interdiction s'est étendue aux emballages plastiques fins non compostables.

En 2020, arrive l'interdiction de la vaisselle plastique jetable (gobelets, assiettes) sauf si elle est compostable en compostage domestique et constituée de matières bio sourcées.



ASSEMBLEES GENERALES

CSF Annecy& Environs et UD CSF 74

LE JEUDI 14 MAI